



**POUR LES TERRITOIRES,
le DÉPARTEMENT agit !**

POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT EN SAÔNE-ET-LOIRE LE DÉPARTEMENT AGIT !

Lundi 11 janvier 2021



Plan France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



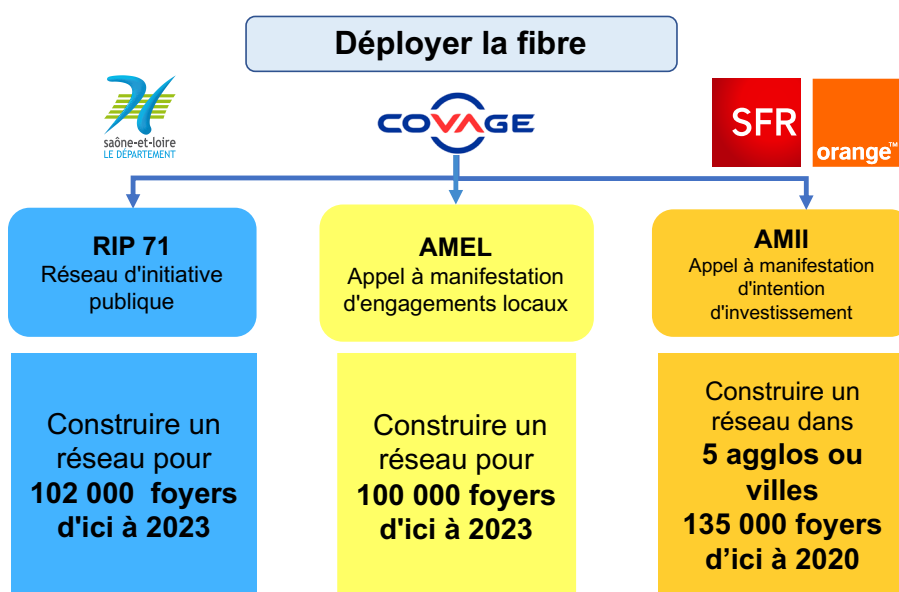
YouTube

www.saoneetloire71.fr

LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT DANS LE DÉPARTEMENT

Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique. Les travaux avancent, la fibre arrive désormais dans le secteur de Bergesserin.

Objectif Saône-et-Loire 100 % très haut débit



Grâce à l'investissement des opérateurs privés et de la puissance publique (Europe, État, Région et Département), le déploiement s'accélère.

Le Département peut aujourd'hui envisager une fin de chantier pour 2023, soit avec deux ans d'avance par rapport à l'objectif de 2025 fixé par l'état. C'est un planning resserré et **une prouesse technique si l'on compare au temps qu'il a fallu pour créer des réseaux de téléphonie ou électriques. Il faut rappeler que 30 000 km de réseau de fibre optique constitués de plus de 283 000 km de fibre optique sont nécessaires à la couverture du Réseau d'initiative publique (RIP71).**

Si le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, les opérateurs privés chargés de la construction des réseaux se partagent le territoire départemental.

Dans un premier temps en 2016, le Département a fait procéder à 45 montées en débit pour 9 000 foyers, avant d'établir un découpage du territoire pour construire le réseau et répartir les tâches avec deux opérateurs privés, Orange et Covage.

Trois zones ont ainsi été identifiées.

- **Le RIP 71**, réseau d'initiative public pour lequel le Département est maître d'ouvrage.
- **La zone AMII** qui regroupe les 5 grandes agglomérations du département où le réseau est également construit par Orange et SFR
- **La zone AMEL** (Appel à manifestation d'engagements locaux) pour laquelle Covage est chargée de construire le réseau. Une convention a été signée en septembre 2019 entre l'État, le Département et Covage pour les 250 communes concernées par cette zone.

Aujourd'hui, le déploiement de la fibre s'opère dans les trois zones (AMEL, RIP, AMII) du territoire. Au regard des prises en études, des prises en travaux, des prises construites et raccordables, la perspective d'une fin de chantier pour 2023 se confirme. Grâce à la fibre, les habitants et les entreprises verront leurs usages quotidiens nettement améliorés par une connexion de très haute qualité et plus rapide. La fibre, c'est aussi la possibilité de développer de nouveaux usages, inimaginables aujourd'hui mais qui seront incontournables demain.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT EN SAÔNE-ET-LOIRE

DÉPLOIEMENT DU RIP

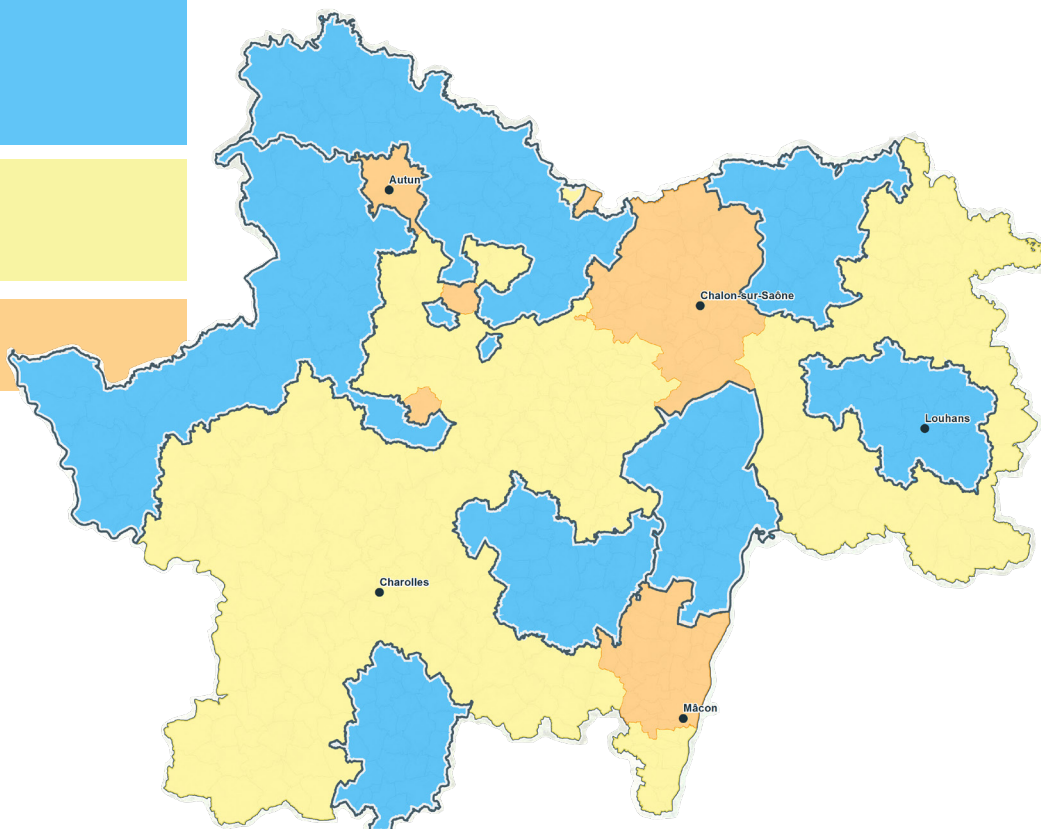
23 000 prises en travaux
19 000 prises construites
8 000 prises raccordables

DÉPLOIEMENT EN ZONE AMEL

7 400 prises raccordables
17 600 prises en travaux

DÉPLOIEMENT EN ZONE AMII

72 % de logements raccordables



FOCUS SUR LE RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE, SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU DÉPARTEMENT

• **19 000 PRISES** construites dont
5 961 prises ouvertes à la commercialisation au 3 janvier 2021.

Dans la continuité des ouvertures commerciales lancées en fin d'année dernière à Massilly, Louhans, Antully, Couches, Sanvignes-les-Mines, Curbigny, ... les prochaines commercialisations débuteront :

- **à partir du 24 janvier :**
à Boyer (396 prises), Cruzille (168 prises), Grevilly (39 prises), Bissy-la-Mâconnaise (111 prises)
- **à partir du 29 janvier 2021**
à St-Léger-sur-Dheune (125 prises), Aluze (151 prises) et Chamilly (85 prises)
- **à partir du 30 janvier 2021**
à La Chapelle-sous-Brancion (117), Martailly-les-Brancion (131) et Ozenay (169)
- **à partir du 31 janvier 2021**
à Boyer (14) et Tournus (243)
- **à partir du 22 mars 2021**
sur un nouveau secteur de Saint-Vallier (403 prises)

INVESTISSEMENT
POUR LE RIP

165 M€ dont

- **79 M€** Département
- **50 M€** État
- **23 M€** Région
- **13 M€** Fonds européens

42 M€ HT engagés
en travaux depuis
le début du projet

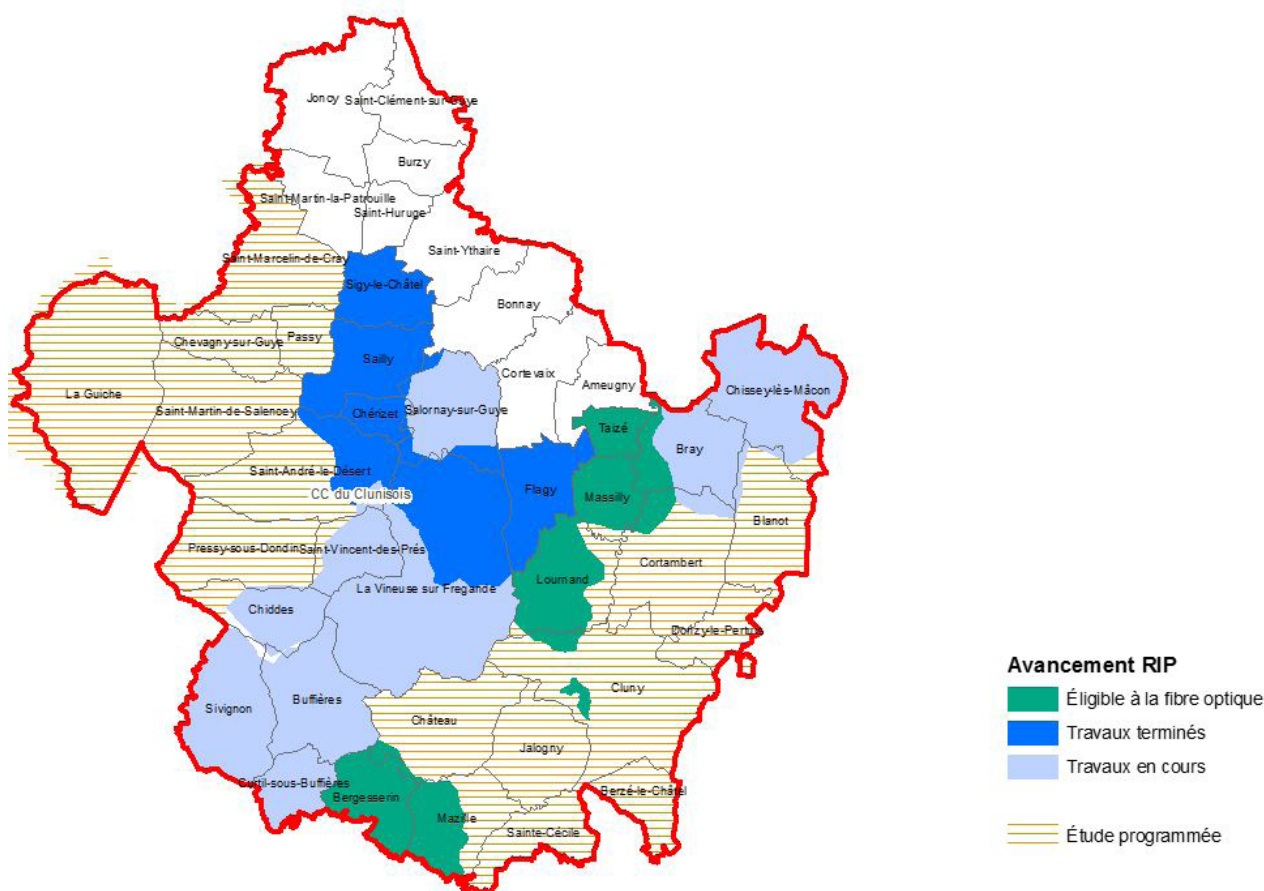
30 M€ programmés
en 2021

LA FIBRE À LA MAISON DANS LE CLUNISOIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS

La fibre poursuit son déploiement dans le territoire du Clunisois qui sera desservi à terme par environ 9 000 prises. Près de 2 300 prises sont en travaux, et près de 1 500 prises sont construites dont 1 132 ouvertes à la commercialisation.

Dans la communauté de communes du Clunisois, une nouvelle zone desservant 235 prises à Bergesserin (127 prises) et Mazille (108 prises) est commercialisée depuis le 25 décembre 2020.



Les zones en travaux terminés seront les prochaines à sortir en commercialisation.

Les communes de la Communauté de communes du Clunisois déployées par l'opérateur Covage, en zone AMEL

Suite à la procédure lancée par le Département de Saône-et-Loire afin d'accélérer la couverture du territoire en fibre optique, l'opérateur Covage s'est engagé, d'ici à

août 2023, à construire le réseau dans l'ensemble des communes situées dans la zone de l'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL), à laquelle une partie des communes de la Communauté de communes du Clunisois appartient : Ameugny, Bonnay, Burzy, Cortevaix, Joncy, Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Huruge, Saint-Martin-la-Patrouille, Saint-Ythaire. Les études sont en cours sur ces territoires.



CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78

Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labruyere@saoneetloire71.fr

